Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-261100218-20240327-2024-09-DE

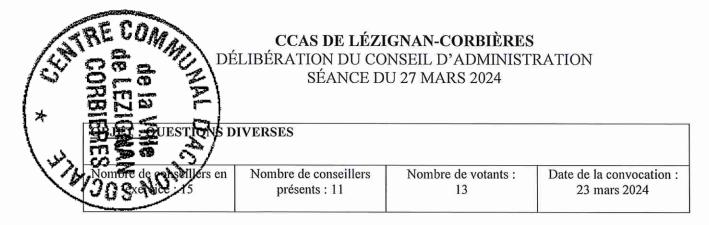
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2024

Publication: 03/04/2024

Le Président du CCAS. Gerard FORCADA

2024-09



L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-sept mars à 9 heures, le Conseil d'Administration du CCAS de Lézignan-Corbières s'est assemblé dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, Cours de la République, sous la présidence de M. le Président, Gérard FORCADA.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Christine BENET

RAPPORTEUR: Gérard FORCADA

<u>Étaient présents</u>: Mme Christine BENET; M. Alain-Marc GARCIA; Mme Monique PUJAU; Mme Bernadette FALCONETTI; Mme Sylviane BERNAZEAU, M. Gérard FORCADA; Mme Sylvie DANRE; Mme Mireille SANTINI, Mme Suzanne HERNANDEZ; M. Bernard FUMET; Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ.

Etaient excusés: M. Freddy NOLOT; Mme Marie-Claude MARTINEZ; M. Bernard BLANC; Mme Jacqueline TESSARO; Mme Chantal JAOUL.

Ont donné mandat: M. Freddy NOLOT à Mme Christine BENET; Mme Marie-Claude MARTINEZ à M. Bernard FUMET.

M. Bernard FUMET demande à M. Le Maire quand le gitan de l'Affaire « Castre » qui a été tué récemment sera inhumé. Ce dernier ne connaît pas la date exacte.

De plus, M. Bernard FUMET souhaite connaître le motif de l'importante opération de la Gendarmerie qui a eu lieu le 24 mars 2024 à 21h15. M. Le Maire a répondu que c'était notamment pour surveiller les jeunes qui brûlent les poubelles et revendiquent des actes de malveillance.

Sur présentation de son rapporteur, Le Conseil d'administration

Et les membres présents ont signé après lecture ainsi que M. le Président. Pour extrait certifié conforme :

Le Président Gérard FORCADA La secrétaire de séance, Christine BENET